

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité d'Hébertville tenue le 4 août 2014, à 20h00, à la salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville d'Hébertville.

**PRÉSENTS :**

Mme	Doris Lavoie,	Mairesse
M.	Robert Duchesne, conseiller	district # 1
M.	Yves Rossignol, conseiller	district # 2
Mme	Éliane Champigny, conseillère	district # 3
M.	Delano Guérin, conseiller	district # 4
M.	Marc Richard, conseiller	district # 5
M.	Christian Desgagnés, conseiller	district # 6

**ÉGALEMENT PRÉSENTE :**

M. René Perron, directeur général et secrétaire-trésorier

**1. PRIÈRE**

**2. MOT DE BIENVENUE DE LA MAIRESSE ET CONSTAT DU QUORUM**

À 20h00, la Mairesse, Madame Doris Lavoie préside et après avoir constaté le quorum, déclare la séance ouverte en souhaitant la bienvenue aux citoyens présents.

**3. ADMINISTRATION**

**3.A. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**4071-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le Conseil municipal d'Hébertville adopte le projet d'ordre du jour, tout en ajoutant les points suivants :

**10. Affaires nouvelles :**

10.A. Présence de coyotes sur le territoire d'Hébertville

**1. Prière**

**2. Mot de bienvenue de la Mairesse et constat du quorum**

**3. Administration**

3.A. Lecture et acceptation de l'ordre du jour

3.B. Bienvenue et remise des trousseaux aux nouveaux arrivants

3.C. Exemption de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2014 et de la séance ordinaire du 7 juillet 2014

3.D. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2014 et de la séance ordinaire du 7 juillet 2014

3.E. Retour et commentaires sur le procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2014 et de la séance ordinaire du 7 juillet 2014

**4. Résolutions**

4.A. Étang d'épuration - déphosphatation

4.B. Municipalité de Saint-Nazaire - location panneau afficheur de vitesse radar

4.C. Table Agroalimentaire Saguenay-Lac-Saint-Jean - 16<sup>ième</sup> tournoi de golf annuel

4.D. Corporation Hébert village historique - transport de résidus d'asphalte et de ciment

- 4.E. Corporation Hébert village historique - bordure de béton des rues Villeneuve et Turgeon
  - 4.F. Club des merisiers- demande de versement de l'aide financière pour l'entretien des chemins pour l'année 2014
  - 4.G. Association Lac à France - demande de versement de l'aide financière pour l'entretien des chemins pour l'année 2014
  - 4.H. Association des chalets Domaine du Lac - demande de versement de l'aide financière pour l'entretien des chemins pour l'année 2014
  - 4.I. Eaux usées - mise à niveau de l'équipement
  - 4.J. Mont-Lac-Vert - Tour de communication
  - 4.K. Véloroute - suivi Construction Rock Dufour inc.
  - 4.L. ADMQ - Colloque de zone
  - 4.M. Bibliothèque - Journée de la culture demande de financement
  - 4.N. Office municipal d'habitation de Hébertville - révision budgétaire 2014
  - 4.O. MRC Lac-Saint-Jean Est - vidéo promotionnelle du Lac-Saint-Jean
  - 4.P. MRC de Lac-Saint-Jean-Est - dénonciation de l'intimidation envers les élus municipaux
5. Correspondance
- 5.A. Havre Curé-Hébert - remerciements
  - 5.B. MRC de Lac-Saint-Jean-Est - Application du règlement 228-2014
  - 5.C. Résidents du secteur lac Kénogami de la ville de Saguenay - remerciements
  - 5.D. Route verte - Subvention pour son amélioration ministère des Transports
  - 5.E. École Saint-Joseph - Remerciements
  - 5.F. Remerciement - Rang St-Isidore
6. Loisirs et culture
- 6.A. Projet jeux d'eau et de skate parc - avance de fonds
7. Urbanisme
- 7.A. Demande de permis de rénovation au 562, rue La Barre
  - 7.B. Modification d'une dérogation mineure pour le 12, chemin des sables
  - 7.C. Demande de permis de construction au 100, rue de L'Érablière
  - 7.D. Offre d'achat terrain commercial - lot 4 684 396 cadastres du Québec
  - 7.E. Demande de dérogation concernant le prix demandé pour relier le 127 de la Montagne au réseau d'aqueduc municipal
8. Dons et subventions
- 8.A. Regroupement loisirs et sports Saguenay-Lac-Saint-Jean - Soutien financier à la Mission du Saguenay-Lac-Saint-Jean de la 49<sup>ième</sup> finale des Jeux du Québec
  - 8.B. La Troupe des Bonnes Heures - Demande d'aide financière
  - 8.C. CALACS Entre Elles - Demande d'aide financière
  - 8.D. Maison de Fondation Équilibre Saguenay-Lac-Saint-Jean
9. Rapport des comités
10. Affaires nouvelles:
- 10.A. \_\_\_\_\_
  - 10.B. \_\_\_\_\_
  - 10.C. \_\_\_\_\_

10.D.

10.E.

11. Liste des comptes
12. Période de questions
13. Levée de l'assemblée

### **3.B BIENVENUE ET REMISE DES TROUSSES AUX NOUVEAUX ARRIVANTS**

Une famille s'est présentée pour recevoir la trousse qui leur a été remise par la mairesse.

### **3.C EXEMPTION DE LA LECTURE DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2014 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2014**

4072-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'exempter la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 26 juin 2014 et de la séance ordinaire du 7 juillet 2014.

### **3.D ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2014 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2014**

4073-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que les procès-verbaux de la séance extraordinaire du 26 juin 2014 et la séance ordinaire du 7 juillet 2014, dont une copie conforme a été signifiée à tous les membres du Conseil, dans les délais prévus par la Loi, soient approuvés tels que rédigés.

### **3.E RETOUR ET COMMENTAIRES SUR LE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 26 JUIN 2014 ET DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 JUIN 2014**

Aucun commentaire soulevé.

## **4. RÉSOLUTIONS**

### **4.A. ÉTANG D'ÉPURATION - DÉPHOSPHATATION**

CONSIDÉRANT la résolution # 3735-2013, qui acceptait de déposer au ministère du Développement durable, de l'Environnement de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) le plan d'action de la firme d'ingénierie Roche afin d'effectuer la déphosphatation de nos étangs d'épuration;

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnels de la firme d'ingénierie Roche pour la déphosphatation du système municipal de traitement des eaux usées;

CONSIDÉRANT l'obligation ministérielle de réduire la quantité du phosphore qui se libère de nos étangs d'épuration pour se retrouver dans les cours d'eau;

CONSIDÉRANT QUE la proposition de la firme comprend les éléments suivants :

- Relevés et conception préliminaire 7 565 \$

- Conception définitive et devis 2 627 \$
- Demande d'autorisation MDDELCC 2 315 \$
- Appel d'offres public 1 693 \$
- Services au bureau et surveillance de chantier 6 595 \$
- Total de la proposition 20 794 \$

CONSIDÉRANT les obligations de la Municipalité en matières environnementales;

4074-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la proposition de la firme d'ingénierie Roche et de procéder à la réalisation du plan de déphosphatation des étangs d'eaux usées de la Municipalité et de se conformer ainsi aux normes environnementales. D'accorder la somme de 20 794 \$ plus les taxes applicables

#### **4.B. MUNICIPALITÉ DE SAINT-NAZAIRE - LOCATION DE PANNEAU AFFICHEUR DE VITESSE RADAR**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Nazaire désire acheter un afficheur de vitesse radar afin de sensibiliser les automobilistes au respect de la vitesse maximum dans ses rues;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Nazaire désire connaître notre intérêt pour la location de cet équipement;

CONSIDÉRANT QU'il serait pertinent pour notre Municipalité de sensibiliser les automobilistes à la diminution de leur vitesse dans les rues La Barre, Turgeon, Martin et autres;

4075-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'aviser la municipalité de Saint-Nazaire que nous n'avons pas d'intérêt à faire la location d'un afficheur de vitesse.

#### **4.C. TABLE AGROALIMENTAIRE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN- 16<sup>ÈME</sup> TOURNOI DE GOLF**

CONSIDÉRANT QUE la Table Agroalimentaire utilise cette activité promotionnelle pour son financement;

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture est une activité économique importante à Hébertville;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs agriculteurs et entreprises de notre Municipalité sont membres de la Table Agroalimentaire;

CONSIDÉRANT QUE la Table Agroalimentaire est un organisme qui se consacre à la promotion des produits agricoles de la région;

CONSIDÉRANT QUE la Table Agroalimentaire s'implique dans la résolution de problèmes reliés au maintien et au développement d'activité agricole dans les municipalités rurales du territoire;

4076-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la Mairesse à représenter la Municipalité au 16<sup>e</sup> tournoi de golf de la Table Agroalimentaire au coût de

200 \$ plus les taxes applicables, ce qui inclut le forfait golf et le souper.

**4.D. CORPORATION HÉBERT VILLAGE HISTORIQUE -  
TRANSPORT DE RÉSIDUS D'ASPHALTE ET DE CIMENT**

CONSIDÉRANT l'aménagement du parc commémoratif du Curé Hébert;

CONSIDÉRANT la demande de la Corporation Hébert Village Historique qui désire obtenir de la Municipalité le déplacement de huit (8) voyages de camion du futur site vers la Gravière Donckin Simard, et ce, dans la dernière semaine du mois d'août;

CONSIDÉRANT l'implication monétaire de 75 000 \$ de la Municipalité dans la réalisation de cette place publique;

CONSIDÉRANT QUE les travaux publics seront impliqués dans le creusage des fossés du rang Belle-Rivière en août et septembre;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux nécessitent l'embauche d'un entrepreneur en excavation qui ne pourra attendre si nos camions sont utilisés à d'autres fins;

4077-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser la demande, en raison du manque de disponibilité de nos camions.

**4.E. CORPORATION HÉBERT VILLAGE HISTORIQUE -  
BORDURES DE BÉTON DES RUES VILLENEUVE ET  
TURGEON**

CONSIDÉRANT QUE des travaux de terrassement seront réalisés à la future place historique du Curé Hébert;

CONSIDÉRANT QUE les bordures de béton actuelles sont brisées et incomplètes;

CONSIDÉRANT QUE les bordures de béton d'une rue sont sous la responsabilité de la Municipalité;

CONSIDÉRANT le coût estimé pour la réalisation de nouvelles bordures de béton entourant la future place historique du Curé Hébert s'élève à 10 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit emprunter les 75 000 \$ pour la réalisation de la future place historique du Curé Hébert;

4078-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'utiliser du surplus une somme de 42 000 \$ pour la réalisation des travaux suivants :

- Bordures de béton entourant la future place historique de Curé Hébert 10 000 \$
- Bordure de béton de la rue commerciale 10 000 \$
- L'asphaltage du stationnement face au restaurant Le Carillon 12 000 \$
- Le plan de désphosphatation des étangs d'épuration 10 000 \$

**4.F. CLUB DES MERISIERS - DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS 2014**

CONSIDÉRANT la demande écrite du versement de l'aide financière du représentant de cette association, datée du 2 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera utilisée dans le cadre de différents travaux d'amélioration des chemins du Club des Merisiers;

4079-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une aide financière de 2 634,96 \$ au Club des Merisiers, pour l'entretien des chemins pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

**4.G. ASSOCIATION DES CHALETS DU SENTIER DU LAC À FRANCE - DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS 2014**

CONSIDÉRANT la demande écrite du versement de l'aide financière du représentant de cette association, datée du 4 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera utilisée dans le cadre de différents travaux d'amélioration du sentier du Lac à France;

4080-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une aide financière de 779,63 \$ à l'Association des Chalets du sentier du lac à France, pour l'entretien des chemins pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

**4.H. ASSOCIATION DES CHALETS DOMAINE DU LAC - DEMANDE DE VERSEMENT DE L'AIDE FINANCIÈRE POUR L'ENTRETIEN DES CHEMINS 2014**

CONSIDÉRANT la demande écrite du versement de l'aide financière du représentant de cette association, datée du 19 juin 2014;

CONSIDÉRANT QUE cette somme sera utilisée dans le cadre de différents travaux d'amélioration du chemin des chalets Domaine du Lac;

4081-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le versement d'une aide financière de 1 626,00 \$ à l'Association des chalets Domaine du Lac, pour l'entretien des chemins pour l'année 2014, et ce, en vertu de l'article 90 de la Loi sur les compétences municipales.

**4.I. EAUX USÉES - MISE À NIVEAU DE L'ÉQUIPEMENT**

CONSIDÉRANT la prise en charge par la Municipalité de la gestion des étangs d'épuration;

CONSIDÉRANT la désuétude des équipements de prélèvement, de mesure, de sécurité et autres équipements reliés à la gestion des étangs d'épuration;

CONSIDÉRANT QU'il importe de bien documenter l'état de nos étangs d'épuration pour satisfaire aux exigences environnementales;

4082-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser l'achat de 3 813,20 \$ plus les taxes applicables d'équipements spécialisés à la gestion des étangs d'épuration.

#### 4.J. MONT LAC VERT - TOUR DE COMMUNICATION

CONSIDÉRANT QUE les communications radio du service incendie et des travaux publics de la Municipalité utilisent la tour de communications des radios amateurs installées sur le mont Lac-Vert;

CONSIDÉRANT l'achalandage sur cette tour soit : les radios amateurs, Digicom, travaux publics et service incendie;

CONSIDÉRANT QUE cet achalandage cause des problèmes d'interférences aux communications de nos services;

4083-2014

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser une dépense de 5 841,15 \$ plus les taxes applicables pour remédier à la situation. Cette somme est répartie comme suit : installation au coût de 400 \$ d'un cabanon à l'intérieur du chalet en haut de la montagne, des équipements électroniques au coût de 4 021,15 \$ et le coût de la main-d'œuvre de 1 420 \$. Le contrat est octroyé à l'entreprise Horizon Mobile.

#### 4.K. VÉLOROUTE - SUIVI CONSTRUCTION ROCK DUFOUR INC.

CONSIDÉRANT la résolution 4051-2014 qui autorise l'avocat de la Municipalité à discuter d'une entente hors cour avec les représentants de l'entreprise Construction Rock Dufour inc.;

CONSIDÉRANT la proposition de résolution de la poursuite entreprise contre la Municipalité par Construction Rock Dufour inc.;

4084-2014

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de la somme de 54 296,77 \$ taxes incluses, incluant la retenue de 5%, le montant de la deuxième facture datée du 20 décembre 2013 et les frais judiciaires de l'entreprise au montant de 846,77 \$.

La somme de 54 296,77 \$ sera payée à l'entreprise Rock Dufour inc. Après la réalisation des travaux de la liste des déficiences, après réception du deuxième décompte progressif, du décret de la fin des travaux et de la libération de 5 % de la retenue, le tout sous la responsabilité de la firme BPR.

#### 4.L. ADMQ - COLLOQUE DE ZONE

CONSIDÉRANT QUE l'ADMO tient des colloques de zone (régional) afin de diminuer les coûts;

CONSIDÉRANT QUE les ateliers de ce colloque sont juridiques et ils portent sur l'entretien des chemins publics et privés par la Municipalité, ainsi que sur des nuisances et trouble de voisinages;

CONSIDÉRANT QUE ce colloque se tiendra le 11 septembre à Chambord;

4085-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la participation du directeur général et de la directrice générale adjointe à ce colloque de zone, au coût de 140 \$ soit 70 \$ par personne. Les frais de déplacement seront pris également en considération.

#### 4.M. BIBLIOTHÈQUE - JOURNÉE DE LA CULTURE DEMANDE DE FINANCEMENT

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité d'Hébertville participe aux journées de la culture par l'entremise de la bibliothèque;

CONSIDÉRANT la programmation proposée :

- Journée porte ouverte;
- Dévoilement ciel culturel (tuiles de plafond peintes par des artistes locaux);
- Exposition artisanale Fermières et AFÉAS;
- Auteurs Hélène Potvin et Chantale Potvin;
- École de cirque Les fous du Roi;
- Guitariste pour musique d'ambiance

CONSIDÉRANT QUE cette journée de la culture se tiendra le 28 septembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE lors de cette journée les responsables désirent offrir aux visiteurs et au nom de la Municipalité un vin de l'amitié et un léger goûter incluant des amuse-gueules et des produits des fromageries locales;

4086-2014

Il est proposé par la conseillère Mme Éliane Champigny, appuyé par le conseiller M. Delano Guérin, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le financement de l'accueil des visiteurs pour une somme maximale de 500 \$.

#### 4.N. OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE HÉBERTVILLE - RÉVISION BUDGÉTAIRE 2014

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est partenaire de l'Office Municipal d'Habitation de Hébertville;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit approuver toute somme supplémentaire nécessaire à l'exercice financier de l'organisme;

4087-2014

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le paiement de la somme de 1750 \$ pour assumer sa part de 10 % des coûts de l'Office Municipal d'Habitation de Hébertville.



#### **4.O. MRC LAC-SAINT-JEAN EST - VIDÉO PROMOTIONNELLE DU LAC-SAINT-JEAN**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité est partenaire de la MRC Lac-Saint-Jean Est;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité se doit de favoriser le développement de l'achalandage touristique pour que nos entreprises du domaine puissent profiter de la promotion touristique;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Lac-Saint-Jean Est demande à la Municipalité de diffuser cette vidéo promotionnelle;

4088-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De favoriser la diffusion de cette vidéo en la plaçant en évidence sur notre site internet et de demander à la Corporation de développement d'Hébertville de la diffuser auprès de ses membres.

#### **4.P. MRC LAC-SAINT-JEAN EST - DÉNONCIATION DE L'INTIMIDATION ENVERS LES ÉLUS MUNICIPAUX**

CONSIDÉRANT QUE la Mairesse de la municipalité de Sainte-Monique et un conseiller municipal ont été victimes d'intimidation par des actes de vandalisme commis sur des biens appartenant à ces personnes;

CONSIDÉRANT QU'en démocratie municipale, ces gestes doivent être dénoncés et condamnés;

CONSIDÉRANT QUE le système démocratique municipal permet à tous les citoyens de pouvoir se faire entendre et ainsi exprimer leurs points de vue sur des dossiers quelconques;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Lac-Saint-Jean Est vient à peine de s'impliquer dans le grand projet regroupant plusieurs partenaires sous l'égide de la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean afin de dénoncer la violence et l'intimidation chez les jeunes;

CONSIDÉRANT QUE la violence et l'intimidation ne peuvent être tolérées envers des personnes qui s'engagent pour le bien de leurs concitoyens;

4089-2014

Il est proposé par le conseiller M. Yves Rossignol, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

Que le conseil municipal d'Hébertville dénonce et condamne avec véhémence les actes d'intimidation commis envers des élus municipaux et plus particulièrement envers la Mairesse et un conseiller de Sainte-Monique. En guise de solidarité, une copie de cette résolution sera acheminée à la municipalité de Sainte-Monique et à la MRC Lac-Saint-Jean Est.

### **5. CORRESPONDANCE**

#### **5.A. HAVRE CURÉ-HÉBERT - REMERCIEMENTS**

La lettre de remerciements est déposée aux archives municipales.

#### **5.B. MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST - APPLICATION DU RÈGLEMENT 228-2014**

Nous avons le résultat de la démarche d'information du 18 juin dernier et de sensibilisation des différents partenaires à la problématique du camping dans le secteur de la digue OuiQui, à la pointe du lac Kénogami. Le règlement a été affiché aux endroits appropriés dans notre Municipalité. De plus, à la demande de la MRC Lac-Saint-Jean Est et pour la période des vacances de la construction, nous avons effectué une surveillance quotidienne pour assurer le respect de ce règlement, et de leur signaler, le cas échéant, le non-respect de ce règlement.

#### **5.C. RÉSIDENTS DU SECTEUR LAC KÉNOGAMI DE LA VILLE DE SAGUENAY - REMERCIEMENTS**

La lettre de remerciements est déposée aux archives municipales.

#### **5.D. ROUTE VERTE - SUBVENTION POUR SON AMÉLIORATION MINISTÈRE DES TRANSPORTS**

Dans la lettre du 15 juillet 2014, le ministre des Transports du Québec consent, en raison des motifs invoqués dans notre résolution 3928-2014, à ce que les travaux d'amélioration de la Route verte soient exécutés au cours de l'exercice financier 2014-2015. Rappelons que ce financement découle du Programme d'aide financière au développement de la Route verte, et accordait la somme maximale de 326 500 \$ pour le financement de 25 % des améliorations de la Route verte.

#### **5.E. ÉCOLE ST-JOSEPH D'HÉBERTVILLE - REMERCIEMENTS**

Remerciements des membres du personnel et des étudiants pour la contribution à la 1<sup>re</sup> édition du mini-marathon. La lettre de remerciements est déposée aux archives municipales.

#### **5.F. REMERCIEMENT - RANG ST-ISIDORE**

Le facteur à l'emploi de Poste Canada remercie la Municipalité pour les réparations des calvettes dans le rang St-Isidore.

### **6. LOISIRS ET CULTURE**

#### **6.A. PROJET JEUX D'EAU ET DE SKATE PARC - AVANCE DE FONDS**

La conseillère Mme Éliane Champigny déclare son intérêt et se retire de la salle, à 20h20.

**CONSIDÉRANT QUE** les comités de bénévoles des jeux d'eau et du skate parc se sont regroupés pour former un seul comité;

**CONSIDÉRANT QUE** la commission des loisirs appuie et reçoit des comptes rendus du comité et que la Maison des Jeunes La Zone est gestionnaire des sommes amassées

**CONSIDÉRANT QUE** le comité désire amasser des fonds pour réaliser la construction des jeux d'eau et d'un skate parc;

**CONSIDÉRANT QUE** pour démarrer, le comité ne dispose d'aucune somme d'argent pour l'achat d'objets promotionnels (chocolats et sacs réutilisables);

Il est proposé par le conseiller M. Robert Duchesne, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser le premier achat de chocolat et de sacs réutilisables estimé à 4000 \$ sous forme d'avance de fonds et que le comité remboursera la somme avant la fin de l'année 2014.

La conseillère Mme Éliane Champigny revient siéger, à 20h24.

## 7. URBANISME

### 7.A. DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION AU 562, RUE LA BARRE

La conseillère Mme Éliane Champigny déclare son intérêt et se retire de la salle, à 20h26.

CONSIDÉRANT que les travaux préservent et assurent le cachet ancien de la résidence;

CONSIDÉRANT que les couleurs et les matériaux utilisés comme revêtement sont à privilégier;

CONSIDÉRANT que l'agrandissement de la galerie sera construit de manière à reproduire ce qu'elle était autrefois;

4091-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Marc Richard, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser les travaux de rénovation, tels que les plans déposés par le SARP, pour la propriété du 562, rue La Barre, soit l'agrandissement de la galerie en cour avant et la modification du revêtement extérieur des murs pour un revêtement de type «canexel».

La conseillère Mme Éliane Champigny revient siéger, à 20h30.

### 7.B. MODIFICATION D'UNE DÉROGATION MINEURE POUR LE 12, CHEMIN DES SABLES

CONSIDÉRANT qu'il y aura plus de distance conservée entre le garage et la bande riveraine;

CONSIDÉRANT que le garage sera plus éloigné que la marge avant de 6 mètres;

CONSIDÉRANT qu'aucun empiètement du garage ne sera effectué en façade du bâtiment principal;

4092-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Christian Desgagnés, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la modification de la dérogation mineure pour l'implantation du garage en cour avant à 27 mètres de l'emprise au lieu de 30 mètres.

### 7.C. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION AU 100, RUE DE L'ÉRABLIÈRE

CONSIDÉRANT que l'implantation de la résidence favorise la conservation de la végétation existante et limite le déboisement;

**CONSIDÉRANT** que le matériel choisi comme revêtement extérieur est un matériel à privilégier;

**CONSIDÉRANT** que les couleurs sont d'une tonalité sobre ce qui est recommandé ;

**CONSIDÉRANT** que le projet de construction respecte la bande riveraine du ruisseau;

**4093-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'autoriser la construction d'une résidence de villégiature, tel présenté sur les plans déposés au département d'urbanisme, pour la propriété située au 100, chemin de l'Érablière.

**7.D. OFFRE D'ACHAT D'UN TERRAIN COMMERCIAL - LOT 4 684 396 CADASTRES DU QUÉBEC**

Le conseiller M. Delano Guérin déclare son intérêt et se retire de la salle, à 20h40.

**CONSIDÉRANT QUE** l'entreprise Mini Déboisement J G inc. nous fait une offre de 25 000 \$ pour l'acquisition de ce terrain;

**CONSIDÉRANT QUE** cette offre équivaut à un coût de 0,41\$ du pied carré;

**CONSIDÉRANT QUE** selon l'évaluation municipale, ce terrain vaut 0,83 \$ du pied carré soit 51 000 \$ taxes incluses;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a vendu son dernier terrain commercial en 2009 au prix de 0,45 \$ du pied carré;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité n'a pas vendu de terrain depuis;

**CONSIDÉRANT QUE** le promoteur désire s'établir à Hébertville et construire un bâtiment sur ce terrain et contribuer à la vie économique de la Municipalité;

**4094-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Marc Richard, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De présenter une contre-offre au coût de 0,50 \$ pied carré soit pour la somme de 30 693,97 \$.

Le conseiller M. Delano Guérin revient siéger, à 20h45.

**7.E. DEMANDE DE DÉROGATION CONCERNANT LE PRIX DEMANDÉ POUR RELIER LE 127 RUE DE LA MONTAGNE AU RÉSEAU D'AQUEDUC**

**CONSIDÉRANT QUE** le propriétaire possède un puits artésien conforme dont l'équipement a été changé en 2011;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur doit cesser d'utiliser son puits artésien en raison d'un changement de réglementation en relation avec la fosse septique de son voisin;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité demande 2 150 \$ pour le relier au réseau d'aqueduc municipal;

**CONSIDÉRANT QUE** le demandeur demande de payer le même prix que lors de la première phase de l'installation du réseau soit 800 \$;

4095-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Robert Duchesne, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

De refuser la demande. Une lettre explicative sera acheminée au propriétaire de 127, rue de la Montagne.

## 8. DONS ET SUBVENTIONS

4096-2014

Il est proposé par le conseiller M. Delano Guérin, appuyé par le conseiller M. Yves Rossignol, et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'octroyer les subventions aux organismes suivants en vertu de l'article 90 de la loi sur les compétences municipales :

### 8.A. REGROUPEMENT LOISIRS ET SPORTS (RLS) - 49<sup>IÈME</sup> FINALES DES JEUX DU QUÉBEC

Demande de commandite est adressée à toutes les municipalités pour assurer les dépenses des bénévoles accompagnateurs. Cette commandite est de 30 \$ par athlète. La municipalité d'Hébertville a un athlète, M. Olivier Ouellet d'Hébertville, le RLS nous demande donc la somme de 30 \$.

### 8.B. LA TROUPE DES BONNES HEURES - DEMANDE DE FINANCEMENT

Un montant de 1 000 \$ sera versé à la Troupe des Bonnes Heures qui présentera, du 18 octobre au 22 novembre 2014, au Mont Lac Vert, la pièce de théâtre Dentelle et Diésel dans le cadre du financement de la Maison Solican et du Centre URFI de Jonquière

### 8.C. CALACS ENTRE ELLES - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE

Un montant de 100 \$ est accordé à l'organisme CALACS Entre Elles pour l'année 2014.

### 8.D. MAISON DE FONDATION ÉQUILIBRE SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

Un montant de 35 \$ est accordé pour l'achat d'un billet pour la participation de Mme Doris Lavoie, mairesse, au Salon des vins, bières et spiritueux de la Fondation Équilibre qui aura lieu le 17 septembre prochain.

## 9. RAPPORT DES COMITÉS

### LE CONSEILLER M. DELANO GUÉRIN :

Le conseiller monsieur Delano Guérin nous informe qu'il a assisté à une rencontre du Comité consultatif d'urbanisme.

M. Guérin informe le Conseil que pour le mois de juillet, le service d'urbanisme a émis 28 permis qui totalisent 430 700 \$ en richesse foncière.

### LE CONSEILLER M. CHRISTIAN DESGAGNÉS :

Le conseiller monsieur Christian Desgagnés nous informe qu'il a assisté à une rencontre du comité des finances, le 1er août dernier. M. Desgagnés mentionne qu'il apprécie la nouvelle méthode de travail, relativement à la présentation des comptes à payer.

#### **LE CONSEILLER M. MARC RICHARD :**

Le conseiller monsieur Marc Richard nous informe qu'il a assisté au conseil d'administration de l'Office municipal d'Habitation d'Hébertville ainsi qu'à celui de la Coopérative de solidarité du Mont Lac-Vert.

#### **LA CONSEILLÈRE MME ÉLIANE CHAMPIGNY :**

La conseillère madame Éliane Champigny nous informe qu'elle a participé à deux (2) réunions, soit le 15 et le 30 juillet, pour projet de jeux d'eau et skate parc. Elle a également assisté à une rencontre du comité des finances le 1er août dernier.

#### **LE CONSEILLER M. YVES ROSSIGNOL :**

Le conseiller monsieur Yves Rossignol nous informe que juillet fût un mois tranquille pour les différents comités qu'il représente.

#### **LE CONSEILLER M. ROBERT DUCHESNE :**

Le conseiller monsieur Robert Duchesne nous informe que juillet fût un mois tranquille pour les différents comités qu'il représente.

#### **LA MAIRESSE MME DORIS LAVOIE :**

La mairesse, Mme Doris Lavoie informe qu'elle a participé à plusieurs rencontres avec des citoyens suite aux problématiques soulevées concernant la propreté de certains terrains laissant à désirer, les problèmes de drainage, ponceaux et fossés. Elle mentionne également qu'elle fût présente aux rencontres suivantes :

- Visite de Kéroul et de M. Philippe Cordeau pour l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite versus Village-relais
- Réunion MRC
- Réunion Comité Forêt
- Signature contrat notarié pour vente d'un terrain par la Municipalité
- Entrevues, articles Progrès-dimanche, au sujet de la Digue OuiQui
- Rencontre avec les Domaines de villégiatures
- Digue OuiQui, visite/démarches MRC/Préfet

La mairesse, Mme Doris Lavoie informe qu'elle participera aux rencontres suivantes :

- Rencontre CLD, PNR
- Rencontre CLD & Corporation de développement d'Hébertville
- Vérification avec des commerces et des industries de la Municipalité pour reconduction de l'accréditation du Village-relais
- 

### **10. AFFAIRES NOUVELLES**

#### **10.A. PRÉSENCE DE COYOTES SUR LE TERRITOIRE D'HÉBERTVILLE**

Le conseiller M. Christian Desgagnés se fait porte parole des citoyens habitants dans les rangs St-André et Lac-Vert. Ces habitants rapportent avoir remarqué la présence de coyotes dans ce secteur. M. Desgagnés demande que la direction générale communique avec le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques pour qu'il en soit informé et qu'il agisse.

#### 11. LISTE DES COMPTES

**4097-2014**

Il est proposé par le conseiller M. Christian Desgagnés, appuyé par la conseillère Mme Éliane Champigny et résolu à l'unanimité des conseillers présents;

D'accepter la liste des comptes à payer par le Fonds général au montant de 158 545,82 \$, tel que préparée et d'en autoriser les paiements.

#### 12. PÉRIODE DE QUESTIONS

Certains citoyens présents ont posé des questions sur les sujets suivants :

- Concernant le manque d'eau dans les rangs St-André et St-Isidore suite aux faits suivants : d'une part les municipalités de Larouche, de St-Bruno et d'Hébertville-Station pompent de l'eau et d'autre part, le creusage des puits de relaxation pour diminuer la pression sur la digue OuiQui.

Les informations ont été fournies aux citoyens lors de la rencontre. S'il y a lieu, des actions nécessaires seront prises et des suivis seront donnés, le cas échéant.

#### 13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller M. Christian Desgagnés propose de lever la présente séance, à 21h01

---

MME DORIS LAVOIE  
MAIRESSE D'HÉBERTVILLE

---

RENÉ PERRON, M.B.A., M.A. en études régionales  
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIE